

EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Dispositif préfectoral activé selon les prévisions de dépassements des seuils réglementaires élaborées par Atmo Guyane

AUJOURD'HUI
le 28/02/26



PROCEDURE D'INFORMATION ACTIVEE

Vigilance pour les personnes sensibles et vulnérables

DEMAIN
le 01/03/26



PROCEDURE PREVUE

PREVISIONS DE DEPASSEMENTS DES SEUILS REGLEMENTAIRES

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O_3	Particules fines PM_{10}	Dioxyde d'azote NO_2	Dioxyde de soufre SO_2
	50 $\mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$		

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O_3	Particules fines PM_{10}	Dioxyde d'azote NO_2	Dioxyde de soufre SO_2

Dépassements	Année N-1	Année N (en cours)
Seuil d'information et de recommandation	6	4
Seuil d'alerte	2	4

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre.



Au niveau d'information-recommandation, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées.



Au niveau d'alerte, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

Légende



Aucune procédure active



Procédure d'information activée



Procédure d'alerte activée

Explications de Atmo Guyane

Voici les mesures des concentrations en PM_{10} effectuées à 9h dans nos stations de mesures réglementaires :

Kourou : 53.1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Cayenne : 54.5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Par conséquent, nous anticipons un dépassement du Seuil d'Information et de Recommandation (SIR) pour aujourd'hui, le 28 février 2026.

Nous avons observé une légère baisse des concentrations de particules fines. Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre en raison des conditions météorologiques prévues pour demain.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : www.atmo-guyane.org

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'information et de recommandation

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) et sensibles (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses 1 (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...) ;
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : www.atmo-guyane.org